

DEPARTEMENT DU GARD

## COMMUNE DE FONTANES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 5 juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Alain THEROND, Maire.

**Présents :** N. PERGET, G. ROUMAJON, Y. ALBARET, A-M CALVETTI, C. RICHIER, D.TROUSSELLE, J. WINTERSTAN, M. SCRINZI, C. BERNARD, A.THEROND L. WINTERSTAN, L. GRANIER.

**Absents excusés :**

**Absents :** B. CROUX, S. VON RENNENKAMPFF, V. BUCAMP

**Date de la convocation :** le 29 juin 2021

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé

-----

**2021.027– SUPPRESSION DU POSTE DE RELEVAGE / RACCORDEMENT EU CHEMIN DE LECQUES AU PR ROUTE DÉPARTEMENTALE – ATTRIBUTION DES TRAVAUX**

Le Maire rappelle :

Une consultation relative à la réalisation de travaux sur le réseau d'assainissement a été passée selon la procédure adaptée en application de l'article R 2123-1 du code de la commande publique.

Par délibération n° 2021.016 en date du 21 mai 2021, nous avons missionné le bureau d'études CEREG à Alès pour assurer la maîtrise d'œuvre.

La consultation a été lancée le 17 juin 2021 avec remise des offres pour le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 12h00.

Le conseil municipal, après avoir examiné la proposition de la commission d'appel d'offres décide :

- de retenir la proposition de l'entreprise SARL BENOI RENE ET FILS sise à BOISSET ET GAUJAC pour un montant de 86 825, 77 € HT soit 104 190,92 € TTC.

- d'autoriser le maire à signer toutes pièces qui se rapportent à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

**ADP le 06/07/2021**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.